



Règlement et activités - Interrégion OUEST



Natation Synchronisée

Date de
mise à jour
28/08/2013



SOMMAIRE :

I.	<u>Introduction.....</u>	p 3
	1) Le mot du président du Conseil de l'Ouest.....	p 3
	2) Le mot du président de la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée...	p 3
II.	<u>L'organisation Interrégionale :</u>	p 4
	1) Le Conseil de l'OUEST.....	p 4
	2) La Commission Interrégionale.....	p 5
	3) L'Equipe Technique Interrégionale.....	p 5
III.	<u>Règlementation des compétitions Interrégionales.....</u>	p 7
	1) Comité d'organisation.....	p 7
	2) Engagements.....	p 7
	3) Classements & récompenses.....	p 8
	4) Officiels	p 8
	5) Organisation matérielle des compétitions interrégionales.....	p 9
	6) Calendrier des compétitions interrégionales.....	p 10
	7) Fiches Techniques des compétitions interrégionales.....	p 11
IV.	<u>La détection et les stages interrégionaux.....</u>	p 31
	1) Les confrontations interrégionales.....	p 31
	2) Suivi des nageuses.....	p 32
	3) Aide à la structuration des clubs.....	p 32
	4) Stage de détection.....	p 32
	5) Stage de perfectionnement FINA.....	p 34
V.	<u>La formation.....</u>	P 35
	1) Formation des dirigeants et bénévoles.....	p 35
	2) Formation des entraîneurs.....	p 35
	3) Les clubs phares.....	p 36
VI.	<u>Le Pôle Espoir</u>	P 40
	1) Présentation.....	p 40
	2) Etre en pôle.....	p 40
	3) Inscription.....	p 41
	4) Quelques nageuses internationales angevines.....	p 41
VII.	<u>Les contacts :</u>	P 42
	1) Vos contacts privilégiés : les Comités Régionaux.....	p 42
	2) Vos contacts Interrégionaux.....	p 43
	3) Vos contacts FFN.....	p 43
	4) Vos contacts DRJSCS.....	p 43
	5) Vos contacts DDCS.....	p 43
VIII.	<u>Références & Rappels réglementaires.....</u>	P 45
	1) Références.....	p 45
	2) Dopage et prévention.....	p 45
	3) Encadrement des clubs.....	p 45
	4) Déclaration de stage.....	p 46
	5) Partenariat : MUFE.....	p 46
	6) Site d'accueil de stage sportif.....	p 47

TITRE I : **Introduction**

Le mot du président du Conseil de l'Ouest et de la présidente de la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée

Serge BRUNET, Président du Conseil de l'OUEST

Cette année encore, nous avons le plaisir de vous présenter l'ensemble des documents qui doivent permettre aux responsables de clubs de natation synchronisée de l'interrégion Grand Ouest d'engager une saison 2013/2014 dans les meilleures conditions.

Ce fascicule très complet est l'œuvre de la commission et plus particulièrement d'Annabelle en lien avec Marie Claire qu'il convient ici de remercier pour le travail qu'elle accomplit pour la discipline.

Au travers de sa commission spécifique, son équipe technique, ses instances régionales et ses clubs, notre Inter-région réalise un excellent travail qu'il faut pérenniser.

Je sais pouvoir compter sur le soutien de tous pour que la natation synchronisée dans l'Ouest obtienne les résultats qu'elle est en droit d'attendre. Chacun à son niveau mérite notre reconnaissance pour son investissement.

Je vous souhaite à tous mes encouragements pour la saison 2013-2014

Marie Claire DOUET, Présidente de la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée de l'OUEST

Voici la troisième édition du règlement de Natation Synchronisée de l'Interrégion Ouest.

Comme les saisons précédentes, la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée s'est efforcée d'apporter en un seul document les réponses à vos questions concernant, l'organisation, le fonctionnement, les compétitions, les stages et formations de notre discipline au sein de notre Interrégion.

Peu de modifications dans le programme interrégional, mais un changement des figures FINA à s'approprier rapidement.

Nos actions habituelles sont renouvelées et nos stages de regroupement resteront un moment fort dans la préparation de nos nageuses.

Le colloque de début de saison avec une thématique centrée sur l'analyse du jugement et étude des conséquences sur l'entraînement, la formation danse de novembre permettront à nos entraîneurs et à nos officiels de développer leurs connaissances et de les mettre en phase avec la nouvelle réglementation.

Je tiens à remercier, Annabelle PIEDNOIR, les membres de la Commission et l'équipe technique interrégionale pour leur excellent travail.

Je vous souhaite une très bonne saison 2013-2014

TITRE II : L'organisation INTERREGIONALE

1) Le Conseil de l'Ouest

Le Conseil de l'Ouest est l'organe interrégional qui coordonne la politique sportive interrégionale de toutes les activités de la natation de l'OUEST.

Voici en quelques chiffres, quelques caractéristiques de l'Interrégion OUEST :

- Elle regroupe 4 Comités Régionaux : la Bretagne, la région Centre, la Normandie et les Pays de Loire
- Ce sont :
 - 5 régions administratives : Bretagne, Centre, Basse et Haute Normandie et Pays de Loire.
 - 2 zones de vacances différentes :
 - La zone A comprend les académies de Caen, Nantes, Rennes.
 - La zone B comprend les académies Orléans-Tours, Rouen.
 - 5 disciplines de la FFN : Water Polo, Natation Course, Plongeon, Nage en Eau Libre, et Natation Synchronisée

Composition du Conseil de l'OUEST 2013/2014 :

- Un Président : Serge BRUNET
- Un Trésorier Général : Dominique BAHON
- Les Présidents des comités régionaux : Serge BRUNET (Bretagne), Guy DUPONT (Normandie), Michel SAUGET (Centre) et Dominique TROCHERIE (Pays de Loire).
- Des représentants de chaque discipline : Serge BRUNET représentant plongeon, Pierre FOULET représentant water-polo, Jean-Yves ABGRALL représentant eau libre, Marie Claire DOUET représentante natation synchronisée
- Un représentant des cadres techniques coordonnateurs : Thierry BOULONNOIS (CTS : Cécile DUCHATEAU, Sylvie LE NOACH, Frédérique CROCHARD, Maurice BEUNET)
- Des CTS spécialisés interrégionaux : Patricia FONTANILLAS CTS water-polo, Frédéric PIERRE CTS plongeon, Annabelle PIEDNOIR CTS natation synchronisée
- Des représentants de chaque région :
 - Bretagne : D.GUERIN
 - Centre : C.CLEUZIQU
 - Normandie : P.BRIOUT, J.DENAES, S.GANDELIN
 - Pays de la Loire : J.LEFEVRE, F.LEGAL
- Le Comité Régional de Natation des Pays de Loire coordonne la dynamique « synchro ».

Ses actions pour la natation synchronisée interrégionale :

- ➡ Valide la politique et l'organisation de l'activité interrégionale, proposées par la Commission et,
- ➡ Affecte un budget à la discipline :
 - *Dépenses* : prend en charge plus de 40% des coûts de stages interrégionaux, participe à la diminution des coûts des formations interrégionales et colloques, permet le regroupement des membres de l'ETI et de la Commission, prend en charge le fonctionnement de la CTS interrégionale, etc....

- *Recettes* : les engagements aux compétitions interrégionales, les recettes des actions interrégionales, etc...

2) La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée 2013/2014

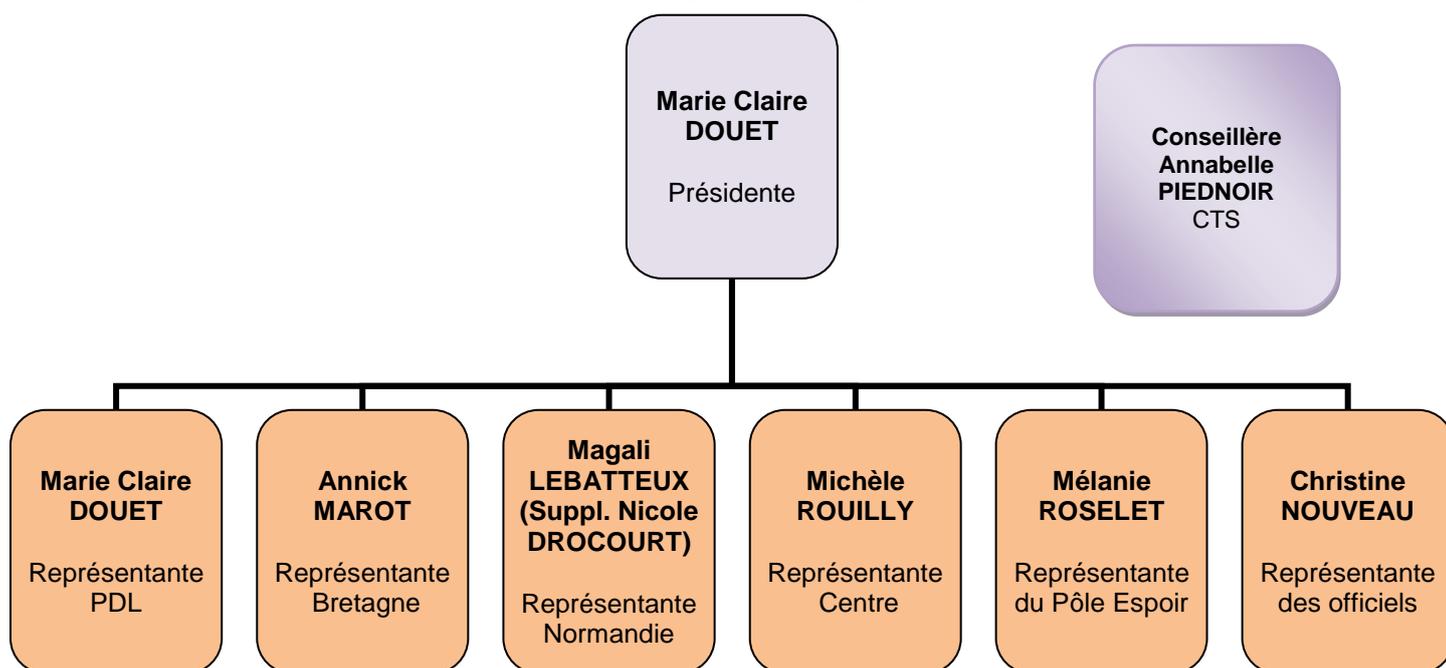
Depuis maintenant plusieurs années, une commission et une équipe technique à l'échelon interrégional ont été composées. Ces équipes travaillent ensemble pour harmoniser et dynamiser le fonctionnement de nos régions au niveau Interrégional. Ces groupes sont constitués de vos représentants régionaux.

La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée se réunit 3 à 4 fois par an sous la présidence de Marie Claire Douet.

Vous pouvez faire remonter vos remarques et questions avant chaque réunion par le biais de vos responsables régionaux.

Le calendrier prévisionnel 2013-2014 de ces réunions est le suivant :

- Le 5 octobre 2013, à partir de 20h à Tours.
- Le 8 février 2014, en amont des JTH (10h à 13h)
- Le 22 mars 2014, en amont de l'Intersocle (10h à 14h)
- Le 5 avril 2014, en amont du Tournoi Interrégional de préparation FINA (9h30 à 12h)



3) L'Equipe Technique Interrégionale de Natation Synchronisée 2013/2014

L'Equipe Technique Interrégionale de Natation Synchronisée ne se réunit pas de façon balisée tout au long de l'année mais effectue ses échanges par mail et téléphone, selon la nécessité des dossiers.

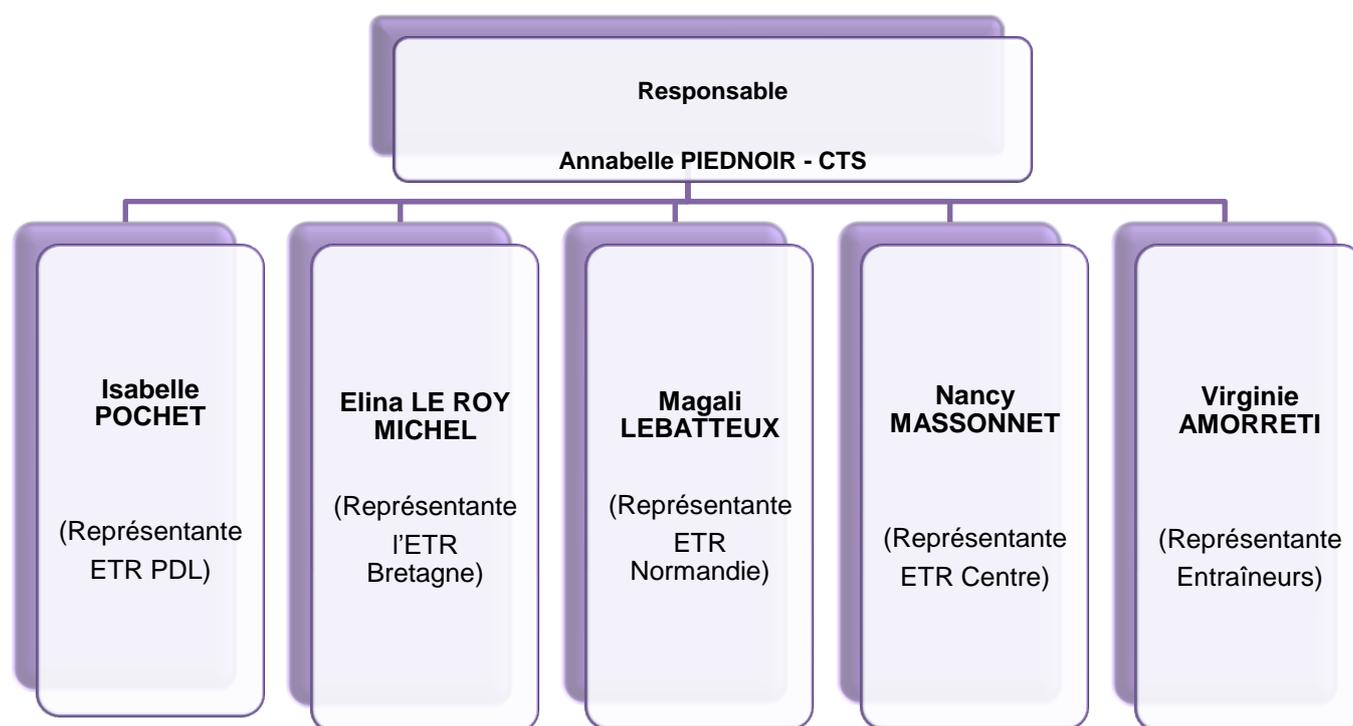
Elle se réunit cependant, une fois dans la saison, lors d'un rendez vous majeur qui porte le nom de séminaire de l'ETI.

Ce séminaire regroupe les membres cités ci-dessous, mais peut être élargi, selon les thématiques abordées à quelques individualités formatrices des régions de l'OUEST ou intervenantes sur les stages interrégionaux. Ce séminaire permet de :

- Travailler sur la réalisation d'outils pédagogiques à destination des clubs,
- Travailler sur les contenus de formations interrégionales,
- Harmoniser les techniques et outils utilisés dans les différentes formations spécifiques régionales de l'Interrégion OUEST.
- Proposer des analyses partagées du niveau des différentes pratiques de l'Interrégion.
- Etc...

Calendrier prévisionnel 2013/2014 :

- Séminaire du 27 juin au 29 juin 2014



Membres supplémentaires de l'ETI (ETI élargie) :

Sandy VIGNETTE/ Bretagne, Elise MARUT/Normandie, Anne Laure BOURDOT/Centre, Alexia LAVILLE/Pays de Loire, Christine GROSSET/Centre, Pauline ROBIN/Pays de Loire.

TITRE III : **REGLEMENTATION des COMPETITIONS INTERREGIONALES**

1) COMITE D'ORGANISATION

Le Comité d'Organisation des compétitions interrégionales est l'Interrégion OUEST.

L'organisation matérielle de la compétition est déléguée au Comité Régional hôte de la compétition :

- Celui-ci aura la charge d'adresser la liste des engagements dès la clôture Extranat à la Présidente de la Commission Interrégionale.
- Pour toute communication avec les clubs concernés, il mettra en copie la Présidente de la Commission Interrégionale.

Les tirages au sort sont réalisés par la Commission Interrégionale.

Les membres de la Commission Interrégionale sont intégrés à l'organisation sur place.

2) ENGAGEMENTS

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Les tarifs d'engagement pour la saison sont établis et validés par le Conseil de l'Interrégion Ouest.

Chaque club engageant des nageuses ou ballets doit faire parvenir les droits d'engagement, afférent à la compétition, à son Comité Régional d'appartenance.

A l'issue de chaque compétition, l'Interrégion facturera, à chaque Comité Régional la totalité des droits d'engagement de ses clubs ayant été engagés sur la dite compétition.

Engagement individuel : 9 €00

Engagement ballet combiné :16 €00

Engagement ballet/solo/duo :14 €00

Engagements Intersocle (3 épreuves) ...16 €00

Pour tout forfait de nageuse(s) non justifié par un certificat médical, le jour de la compétition, il sera appliqué une pénalité de 15€00 par nageuse, au club ayant engagé la (ou les) nageuse(s). Les droits d'engagement restent acquis pour l'Interrégion.

PROCEDURE D'ENGAGEMENT

Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat »

- **Les compétitions inscrites sur les règlements Fédéraux sont déclarées par la FFN et le gestionnaire est le Comité Régional organisateur.**
- **Les compétitions spécifiques à l'Interrégion sont déclarées par le Comité Régional organisateur. Il en est aussi le gestionnaire.**

Les engagements comprennent :

- l'engagement des nageuses et des ballets
- l'engagement des juges et autres Officiels

Si un club ne s'engage pas pour les compétitions ci-dessus via Extranat, les engagements ne seront pas recevables (Cf règlement Fédéraux)

Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 23 jours avant le début de la compétition.

Les engagements sur Extranat sont modifiables durant toute la période d'ouverture. Il est donc souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire.

S'engager, dès l'ouverture des engagements, permet, en outre, d'avoir le temps nécessaire pour lever une éventuelle difficulté.

A/ *Pour toutes les compétitions, de niveau Interrégional, inscrites ou non inscrites au règlement fédéral*, à l'issue de vos engagements, sur « Extranat », vous devrez :

⇒ **IMPORTANT : Adresser, par courrier postal, au Comité d'appartenance, les documents suivants :**

- a. **Le récapitulatif des engagements édité, à partir d'Extranat (Attention cette édition n'est plus possible à la fermeture des engagements).**
- b. **Le montant des engagements.**

B/ *Dans tous les cas*, votre responsable, ou le comité régional, se chargera d'adresser les différents documents au comité organisateur.

3) CLASSEMENTS & RECOMPENSES

Les récompenses (médailles et coupes) sont fournies par le Comité Régional Organisateur et sont prises en charge financièrement par l'Interrégion Ouest.

D'autres récompenses peuvent être fournies, à la charge du Comité Régional ou du Club Organisateur de la compétition.

4) OFFICIELS

A. La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.

Nul ne peut officier sans être licencié à la FFN.

La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée désigne le juge-Arbitre des compétitions Interrégionales.

Dans la mesure du possible le Juge-Arbitre sera issu du Comité Régional d'organisation.

Le Juge Arbitre établira les ateliers de jurys qui seront soumis à validation au responsable de la Commission Interrégionale.

Pour chaque compétition, un club engageant:

- De 1 à 5 nageuses, devra engager au minimum un officiel du niveau de la compétition (Cf : Circulaire des Officiels).
- De 6 à 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition.
- Plus de 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométrateur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre, en charge son déplacement et son hébergement.

En cas de non respect de ces règles, le club se verra appliquer la pénalité financière de 150€00 conformément au règlement financier de l'Interrégion.

Le fait de faire forfait pour toutes ses nageuses, le jour de la compétition, ne dispense pas le club engagé à une compétition de la présence du juge prévu pour cette compétition. Dans le cas contraire, il y aura cumul des 2 pénalités (nageuse(s) et juge).

Les Officiels sont obligatoirement engagés pour toute la durée de la compétition.

Chaque Officiel devra, afin de justifier de sa présence, signer, dès son arrivée sur le lieu de compétition, la liste d'émargement, disponible au secrétariat de la compétition. A défaut d'émargement, pour tout ou partie de la compétition, la pénalité financière sera appliquée.

B. A l'issue des épreuves :

Un bilan écrit de jury, coordonné par le Vice Arbitre, sera réalisé après chaque épreuve et disponible pour les clubs.

C. Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition interrégionale

Le jury d'appel est présidé par le Délégué Technique (membre de la Commission Interrégionale) nommé soit par le Président du Comité Organisateur soit par le Président de la Commission Interrégionale.

Sa composition est :

- Un président qui est le Délégué Technique membre de la Commission Interrégionale Synchro
- Un membre de la Commission Synchro Régionale du Comité organisateur
- Un représentant du Comité Régional organisateur
- Un à deux technicien(s) (membre(s) de l'ETI)

5) ORGANISATION MATERIELLE DES COMPETITIONS INTERREGIONALES

Vidéo :

Toutes les épreuves de compétitions interrégionales sont filmées. Le club support de l'organisation trouve les personnes ressources à la prise d'images. Les images sont ensuite transmises à l'ETI (CTI) sous format numérique.

Sécurité

Il appartient aux clubs organisateurs de se conformer aux règles de sécurité en vigueur concernant toutes les manifestations publiques (Nombre de personnes, évacuation, sécurité des gradins, sécurité électriques etc....).

SACEM

La déclaration est à la charge du comité organisateur.

Les taxes concernant la retransmission des œuvres musicales sont avancées par le comité organisateur.

Il appartient aux organisateurs de transmettre la facture à l'Interrégion pour remboursement.

Sonorisation

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro HF est souhaitable.

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

La lecture des enregistrements devra pouvoir se faire obligatoirement sur CD.

Si l'organisateur offre la possibilité aux clubs d'une lecture sur clé USB, il devra en informer suffisamment à l'avance les Comités Régionaux de l'Interrégion.

Cependant, pour les compétitions inscrites aux Règlements Fédéraux, les clubs devront être en mesure de fournir obligatoirement, un support CD en plus d'un support USB.

Dans le cas de l'utilisation de clé USB, les différents ballets présents sur le support USB devront être parfaitement identifiés.

Les jaquettes des CD devront être conformes (téléchargeable sur le site fédéral).

Photocopieuse

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ».

Il reste obligatoire de disposer d'une photocopieuse sur le lieu de la compétition.

Imprimés

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par le Comité ou le Club organisateur. L'organisateur devra prévoir suffisamment de personnel pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve.

Autres Matériels :

Chaises hautes ou praticables pour les jurys, tables et chaises pour le secrétariat, podium pour les remises des récompenses...etc.

6) CALENDRIER prévisionnel des compétitions interrégionales

Compétitions 2013-2014	Lieux des compétitions	Dates des compétitions	Epreuves
Journées d'Automne	ANCENIS	16 novembre 2013	Solo technique senior Solo espoir (partie) Solo junior (partie) Figures imposées espoir et junior
Journées Techniques d'Hiver	TOURS	8 Février 2014	Figures imposées espoir (+sélection Formation), et junior Duo libre espoir, junior, senior (partie) Duo technique senior Solo libre senior (partie)
Intersocle	ANGERS	22 et 23 mars 2014	Epreuves n°2, 3 et 4 du cycle 2
TIRQ	NANTES	5 et 6 avril 2014	Duo technique senior Duo libre junior et senior Figures imposées junior
Tournoi de préparation FINA Open PERFORMANCE	NANTES	5 et 6 avril 2014	Solo technique senior Solo libre espoir, junior et senior Duo technique senior Duo libre espoir, junior et senior Figures imposées espoir et junior Ballet libre espoir et junior Ballet combiné Toutes Catégories
Championnat N3 Performance	CHOLET	24 et 25 mai 2014	Figures imposées junior Solo, duo, équipe libres junior Solo, duo libres senior Combiné Toutes Catégories
Socle et Promo Interrégion	HEROUVILLE	1 ^{er} juin 2014	Ballets socle Cycle 1 & Cycle 2 et ballets Coupe PROMOTION

Dates d'engagements aux compétitions : consulter le site "Extranat"

7) LES FICHES TECHNIQUES des COMPETITIONS interrégionales

Les programmes indiqués dans les FTC sont prévisionnels et seront confirmés en fonction des engagements.

- Fiche Technique n°1 : Les Journées d'Automne
- Fiche Technique n°2 : Les Journées techniques d'Hiver
- Fiche Technique n°3 : L'Intersocle
- Fiche Technique n°4 : Le TIRQ
- Fiche Technique n°5 : Le Tournoi interrégional de préparation FINA, Open Performance
- Fiche Technique n°6 : Les Championnats N3 Performance
- Fiche Technique n°7 : La Compétition Interrégionale des ballets du Socle C1&C2 et PROMOTION

FICHE TECHNIQUE N°1**JOURNEES D'AUTOMNE ESPOIRS JUNIORS ET SENIORS**

Le 16 novembre 2013

ANCENIS

Centre aquatique Jean BLANCHET, 148 rue P. de Coubertin (25m x 12.50mx1m10)

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance**1. NAGEUSES CONCERNEES :**

Ce programme FINA - FFN s'adresse aux nageuses :

- espoirs : 12-15 ans (2002-2001-2000-1999) ;
- juniors : 15-18 ans (1999, 1998, 1997, 1996) ;
- seniors : 19 ans et plus (1995 et avant).

ET

- ayant validé le cycle 2 du socle « Programme Formation ».

Ou - ayant déjà participé aux compétitions du programme FINA - FFN.

Ou - ayant déjà participé aux compétitions du programme « Performance ».

2. ENGAGEMENTS :**EPREUVES :**

Catégories	EPREUVE TECHNIQUE	EPREUVE BALLET
ESPOIR	2 Figures obligatoires	Partie de solo 1.30.
JUNIOR	2 Figures obligatoires	Partie de solo 1.30.
SENIOR	Solo technique 2'00	

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :**ESPOIR et JUNIOR**

- **Classements pour qualification par catégorie**
 - Solos (score combiné)...50% 2 figures obligatoires + 50% solo libre
- **Récompenses par catégorie**
 - SolosMédailles aux 3 premiers solos

SENIOR

- **Classements pour qualification**
 - Solos techniques... 100% solo technique
- **Récompenses**
 - Solos techniques.....Médailles aux 3 premiers solos

3. QUOTA DE L'INTERREGION

Pour la qualification des solos en vue du barrage

Solos espoirs	En attente
---------------	------------

Solos juniors	En attente
Solos seniors	En attente

4. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : Isabelle POCHE (à confirmer)

JURY

12 Juges de niveau B minimum

3 Chronométrateurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)

6 Secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition sur les imposées

3 Secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition des solos

2 Délégués (es) aux nageuses

2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

2 bénévoles pour filmer les épreuves

5. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement épreuve Figures Imposées : 9,00 €

Engagement solo : 14,00 €

6. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

- ↪ Tables, chaises, sono, matériel vidéo, eau.
- ↪ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat
- ↪ Photocopies pour la gestion de la compétition
- ↪ Podium pour les remises des récompenses
- ↪ Caméras numériques et bénévoles pour filmer les épreuves

7. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Cette compétition interrégionale étant la première de la saison, et les épreuves proposées étant qualificatives pour les championnats de France Elite Hiver (Barrages et/ou éliminatoires) en solo (score combiné FI et Solo), nous attirons votre attention sur le fait que les horaires et durée des réunions de jury (30') devront être rigoureusement respectés.

Samedi 16 Novembre :

13 H 00	Ouverture de la piscine
13 H 15	Echauffement
14 H 30	Réunion de jury
15 H 00	Figures imposées espoirs (2 obligatoires) Puis Figures imposées juniors (2 obligatoires)
18 H 00	Echauffement Solos
19 H 00	Réunion de jury
19 H 30	Solos Techniques seniors Podium des solos seniors (100%)
A suivre	Solos libres Espoirs (1'30) Podium des figures imposées (100%) et des solos espoirs (50% +50%)
A suivre	Solos libres Juniors (1'30) Podium des figures imposées (100%) et des solos juniors (50% + 50%)

FICHE TECHNIQUE N°2**JOURNEES TECHNIQUES D'HIVER****Le 8 février 2014****TOURS****Piscine Gilbert Bozon, rue Galpin Thiou, Tours : 81 x 50m****Engagements sur Extranat****Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »****Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance**

Cette compétition est ouverte à toutes les nageuses qualifiées dans la saison au :

- Championnat N3 Performance
- Championnat National
- Championnat Elite (nageuses non engagées sur les championnats Elite Hiver)

Un classement OPEN sera réalisé si des nageuses engagées précédemment aux championnats Elite Hiver souhaitent s'engager également sur cette compétition avec remise de récompenses.

L'épreuve de figures imposées obligatoires Espoirs est ouverte à une sélection de nageuses, nées entre 99 et 2002, étant engagées et ayant participé à des épreuves de niveau Formation du socle sur la saison en cours (voir les modalités de sélection p33). Ces nageuses seront classées en OPEN, sans remise de récompense.

1. ENGAGEMENTS ESPOIRS

Nageuse(s) ayant validé le C2 formation avant le 31 décembre 2013 et/ou

Nageuses qualifiées en National et en Elite non engagées sur les mêmes épreuves en Championnats de France Elite hiver

ESPOIRS	ANNEE NAISSANCE
12 à 15 ans	99, 2000, 2001 et 2002

EPREUVES :

- **Figures Imposées / Nouvelles figures FINA :**
 - **Deux figures obligatoires FINA**
 - 423 : Ariane 2.8
 - 355e : Barracuda vrille 360° 2.2
 - **Deux figures du groupe optionnel n°1 FINA**
 - 342 : Héron 2.1
 - 115 : Catalina 2.3
- **Partie de duo libre**
 - Durée 1mn 30 sec (+ou- 5 sec)

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements :**
 - Figures imposées 100% Imposées

- Duo libre 100% Duo
- **Récompenses**
 - Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses
 - Duo libre..... Médailles aux 3 premiers duos

2. ENGAGEMENTS JUNIORS

Nageuses qualifiées en Performance, en National et en Elite (non engagées sur les mêmes épreuves aux Championnats de France Elite hiver),

Et OPEN : Les nageuses ayant été engagées aux championnats Elite Hiver sur une même épreuve seront classées avec l'ensemble des autres nageuses de la compétition sur un classement « OPEN ».

JUNIORS	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ans	1996, 97, 98 et 99

EPREUVES :

- **Figures Imposées / Nouvelles figures FINA**
 - **Deux figures obligatoires FINA**
 - 308 : Barracuda Grand Ecart Aérien 2.8
 - 355g : Marsouin Tour Vrille 2.8
 - **Deux figures du groupe optionnel n°1 FINA**
 - 330c : Aurora Spire 3.0
 - 154 : Londres 2.8
- **Partie de duo**
 - Durée 1mn 45 sec (+ ou – 5 sec)

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements niveau « Performance »**
 - Figures imposées 100% Imposées
 - Duo libre..... 100% Libre
- **Récompenses niveau « Performance »**
 - Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses
 - Duo libre..... Médailles aux 3 premiers duos
- **Classements niveau « Performance, National et Elite »**
 - Figures imposées 100% Fig imposées
 - Duo libre 100% Libre
- **Récompenses niveau « Performance, National et Elite »**
 - Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses
 - Duo libre Médailles aux 3 premiers duos
- **Classements niveau « OPEN : tous participants »**
 - Figures imposées 100% Fig imposées
- **Récompenses niveau « OPEN : tous participants »**
 - Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses

3. ENGAGEMENTS SENIORS

Nageuses qualifiées en Performance, en National ou en Elite (non engagées sur les mêmes épreuves en Championnats de France Elite hiver)

Et OPEN : Les nageuses ayant été engagées aux championnats Elite Hiver sur une même épreuve seront classées avec l'ensemble des autres nageuses de la compétition sur un classement « OPEN ».

SENIORS	ANNEE NAISSANCE
Solo : 19 ans et plus	1995 et avant
Duo : 18 ans et plus	1996 et avant

EPREUVES :

- Partie de solo libre
 - Durée 1mn 30 sec (+ou- 5 sec)
- Partie de duo libre
 - Durée 1mn 45 sec (+ou- 5 sec)
- Duo technique

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements niveau « Performance »**
 - Solo libre 100% Libre
 - Duo libre..... 100% Libre
- **Récompenses niveau « Performance »**
 - Solo libre Médailles aux 3 premières nageuses
 - Duo libre..... Médailles aux 3 premiers duos
- **Classements niveau « Performance, National et Elite »**
 - Solo libre 100% Libre
 - Duo libre..... 100% Libre
 - Duo technique..... 100% Libre
- **Récompenses niveau « Performance, National et Elite »**
 - Solo libre Médailles aux 3 premières nageuses
 - Duo libre..... Médailles aux 3 premiers duos
 - Duo technique..... Médailles aux 3 premiers duos
- **Classements niveau OPEN : tous participants »**
 - Solo libre 100% Libre
- **Récompenses niveau « OPEN : tous participants »**
 - Solo libre Médailles aux 3 premières nageuses

4. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : Delphine PAILLET (à confirmer)

JURY :

12 Juges de niveau B minimum

3 Chronométrateurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)

10 Secrétaires dont 2 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition

4 Délégués (es) aux nageuses

2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

2 bénévoles pour filmer les épreuves

5. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement épreuve figures imposées :	9,00 €
Engagement solo et duo :	14,00 €

6. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

- ↔ Tables, chaises, sono, matériel vidéo, eau.
- ↔ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat
- ↔ Photocopies pour la gestion de la compétition
- ↔ Podium pour les remises des récompenses
- ↔ Caméras numériques et bénévoles pour filmer les épreuves

7. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)*Samedi 8 Février 2014*

13 H 00 Ouverture du bassin et échauffements

- Entraînements libres et entraînement des épreuves techniques Junior/Senior

14 H 30 Epreuves techniques senior/junior:

- Duos techniques senior
- Figures Imposées Junior : 2 ateliers

16 H 30 Epreuves Solo Senior et Figures Imposées Espoir

- Entraînement solos libres senior/Imposées Espoir (45mn)
- Epreuve solos libres senior
- Figures Imposées Espoir : 2 ateliers

..... Remise des récompenses : Duos Techn. Senior, Fig. Imp. Junior/Espoir, Solos Libres Senior

19 H 00 Epreuves Duos Espoir/Junior/Senior

- Entraînement duos libres espoir, junior et senior (45mn)
- Epreuve duos libres espoir puis junior puis senior

..... Remise des récompenses Duos Espoir/Junior/Senior

FICHE TECHNIQUE N°3

INTERSOCLE – Cycle 2 « Formation »
Les 22 et 23 mars 2014
ANGERS
Piscine Jean Bouin, rue Pierre de Coubertin, Angers – 8l x 25m

Engagements sur Extranat
Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Cette compétition est ouverte aux nageuses sélectionnées par la Commission Interrégionale avec consultation de l'équipe technique Interrégionale.

Cette compétition s'inscrit dans le dispositif de détection et de suivi des jeunes nageuses de l'Interrégion Ouest.

Comme précisé dans les règlements FFN « Titre 2-Chapitre 2.2-alinéa 3 » : « Une nageuse engagée en solo FINA Espoir et qui n'est pas en mesure de nager en équipe FINA Espoir avec son club peut être engagée en ballet de socle cycle 2 à condition de remplir les conditions réglementaires exigées dans le programme socle ». Pour permettre un contexte réglementaire, sportivement optimisé, à ces nageuses (nées entre 1999 et 2002, ayant déjà validé leur socle sur une année antérieure et ayant besoin de participer à 2 épreuves de ce programme sur la saison, elles pourront être engagées sur cette compétition en plus de l'effectif sélectionné par la Commission. Toutefois, elles devront en faire une demande motivée préalable écrite, respecter les délais/frais d'engagement ainsi que le cadre réglementaire de cette compétition (hormis la condition d'âges). Pour des raisons d'équité, elles seront « hors classement ».

1. **OBJECTIFS**

- Repérer et suivre l'évolution de jeunes nageuses ayant du potentiel et,
- Pour les nageuses nées en 2001 et après, sélectionner 16 nageuses pour un stage Interrégional estival.

2. **ENGAGEMENTS & CATEGORIES D'AGES**

Classement Epreuves individuelles		Classement Général	
ANNEE NAISSANCE	NIVEAU FORMATION	ANNEE NAISSANCE	NIVEAU FORMATION
2000 et 2001	13 et 14 ans	2000 et après	14 ans et moins
2002 et après	12 ans et moins	2002 et après	12 ans et moins

3. **EPREUVES**

3 types d'épreuves de niveau « Formation » :

- Epreuve Technique
- Epreuve Danse
- Epreuve Propulsion

Contenu : en référence à la réglementation du socle de Formation (Cf : Règlements Fédéraux 2013-2014. Pour la tenue, se référer également aux règlements fédéraux)

Chaque nageuse doit s'engager et participer aux 3 épreuves.

4. CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - Un classement par épreuve et par catégorie d'âge.
 - Un classement général par catégorie d'âge (total de points des 3 épreuves réalisées sur un même niveau)
- **Récompenses**
 - Un podium par épreuve et par catégorie d'âge (6 podiums)...Médailles aux 3 premières nageuses
 - Un podium de classement général par catégorie d'âge (2 podiums)Médailles aux 3 premières nageuses

5. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : Isabelle POCHE (à confirmer)

JURY :

	FORMATION
Technique	6 juges niveau C ou BF4
Danse	6 juges niveau C, DE Danse ou BF3
Propulsion	6 juges niveau C ou BF4

et

- 2 Chronométrateurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 4 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
- 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges
- 2 bénévoles pour filmer les épreuves

6. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement pour les 3 épreuves: . 16,00 €

7. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

- ↪ Tables, chaises, sono, matériel vidéo, eau.
- ↪ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat
- ↪ Photocopies pour la gestion de la compétition
- ↪ Podium pour les remises des récompenses
- ↪ Caméras numériques et bénévoles pour filmer les épreuves

8. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Samedi 22 mars 2014 Epreuves Natation synchro

- 14h30 Ouverture du Bassin
- 15h00 Echauffement
- 16h00 Epreuves Techniques
- 18h00 Pause
- 19h00 Echauffements
- 20h00 Epreuves de propulsion

Dimanche 23 mars 2014 Epreuves de danse

- 9h00 Ouverture de la salle de danse
- 10h00 Epreuves Danse
- Remises des récompenses

FICHE TECHNIQUE N°4

TOURNOI INTERREGIONAL DE QUALIFICATION DUOS JUNIORS/ SENIORS

Les 5 et 6 avril 2014

NANTES

Piscine Léo Lagrange - Allée de l'île-Gloriette 44000 Nantes (50m x 8l)

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Rappel réglementaire : « Les ballets engagés au TIRQ auront la possibilité de nager aux N3 Performance dans cette même épreuve sur la même saison ».

Les épreuves se déroulent selon les règles FINA.

1. QUOTA DE L'INTER REGION

Pour la qualification des duos

Duos libres JUNIOR	En attente
Duos libres SENIOR	En attente
Duos techniques SENIOR	En attente

2. ENGAGEMENTS JUNIOR TIRO

JUNIOR	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ans	1996, 97, 98 et 99

EPREUVES :

- **Figures Imposées / Nouvelles figures FINA**
 - Deux figures obligatoires FINA
- **Ballets Libres**
 - Duos

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements pour qualification**
 - Duos libres (score combiné)... 50% 2 figures obligatoires + 50% duo libre
- **Récompenses**
 - Duos libresMédailles aux 3 premiers duos

3. ENGAGEMENTS SENIORS TIRO

SENIOR	ANNEE NAISSANCE
18 ans et plus	1996 et avant pour duo libre
19 ans et plus	1995 et avant pour duo technique

EPREUVES :

- **Ballets techniques**
 - Duos techniques
- **Ballets Libres**
 - Duos libres

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements pour qualification**
 - Duos techniques..... 100% Libre
 - Duos libres..... 100% Libre
- **Récompenses**
 - Duos Techniques Médailles aux 3 premiers duos
 - Duos Libres Médailles aux 3 premiers duos

4. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : Isabelle POCHET (à confirmer)

JURY :

12 Juges de niveau B minimum

3 Chronomètres (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)

10 Secrétaires dont 2 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition

4 Délégués (es) aux nageuses

1 responsable à la vidéo.

2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

4 bénévoles pour filmer les épreuves

5. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement épreuve imposées : ...	9,00 €
Engagement duo :	14,00 €

6. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

- ↪ Tables, chaises, sono, matériel vidéo, eau.
- ↪ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat
- ↪ Photocopies pour la gestion de la compétition
- ↪ Podium pour les remises des récompenses
- ↪ Caméras numériques et bénévoles pour filmer les épreuves

7. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Se référer à la fiche technique n°5 « Tournoi de préparation FINA / Open performance ».

FICHE TECHNIQUE N°5

TOURNOI DE PREPARATION « Open » – PROGRAMME FINA & PERF
Les 5 et 6 avril 2014
NANTES
Piscine Léo Lagrange - Allée de l'île-Gloriette 44000 Nantes (50m x 8l)

Engagements sur Extranat
Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Les ballets qualifiés en niveau Perf, National et Elite sont directement concernés par le tournoi de préparation « Open ».

La compétition pourra être ouverte à des clubs de niveau Perf, National ou Elite d'autres Interrégions, ils seront alors hors classement (Classement OPEN).

Contrairement aux années précédentes, toutes les nageuses participant aux épreuves de ballets devront s'engager sur l'épreuve des figures imposées de leur catégorie.

A l'inverse, il est possible de s'engager uniquement sur l'épreuve de figures imposées.

Le règlement des épreuves se déroule selon les règles FINA.

Chaque épreuve de chaque catégorie est indépendante et se voit attribuer un classement ainsi que des récompenses (podiums).

1. ENGAGEMENTS ESPOIRS FINA

**Nageuse(s) ayant validé le C2 formation avant le 31 décembre 2013 et/ou
Nageuses qualifiées en National et en Elite**

ESPOIRS	ANNEE NAISSANCE
12 à 15 ans	1999, 2000, 2001 et 2002

EPREUVES :

- **Figures Imposées / Nouvelles figures FINA**
 - **Deux figures obligatoires FINA**
 - 423 : Ariane 2.8
 - 355e : Barracuda vrille 360° 2.2
 - **Deux figures d'un groupe optionnel FINA tiré au sort, parmi les 3 suivants :**
 - Groupe 1 :
 - 342 : Héron 2.1
 - 115 : Catalina 2.3
 - Groupe 2 :
 - 355h Marsouin Vrille Ascendante De 180° 2.4
 - 140 Flamenco Jambe Pliée 2.4
 - Groupe 3 :
 - 240a Albatros ½ Tour 2.6
 - 346 Grand Ecart Facial 2.0
- **Ballets Libres**
 - Solos
 - Duos

- Equipes

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - Figures imposées 100% Fig imposées
 - Solos..... 100% Libre
 - Duos 100% Libre
 - Equipes..... 100% Libre
- **Récompenses**
 - Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses
 - Solos Médailles aux 3 premières nageuses
 - Duos Médailles aux 3 premiers duos
 - Equipes Médailles aux 3 premiers ballets

2. ENGAGEMENTS JUNIORS FINA et Performance

Nageuses qualifiées en National et en Elite

Nageuses Performances

JUNIORS	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ans	1996, 97, 98 et 99

EPREUVES :

- **Figures Imposées (nageuses FINA et Performance) / Nouvelles figures FINA**
- **Deux figures obligatoires FINA**
 - 308 : Barracuda Grand Ecart Aérien 2.8
 - 355g : Marsouin Tour Vrille 2.8
- **Deux figures d'un groupe optionnel FINA tiré au sort, parmi les 2 suivants :**
 - Groupe 1 :
 - 330c : Aurora Spire 3.0
 - 154 : Londres 2.8
 - Groupe 2 :
 - 142 : Raie Manta 2.8
 - 343 : Papillon 2.9
- **Ballets Libres**
 - Solos
 - Duos
 - Equipes

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - Figures imposées FINA/perf..... 100% Fig imposées
 - Solos FINA 100% Libre
 - Solos Perf..... 100% Libre
 - Duos FINA..... 100% Libre
 - Duos Perf 100% Libre
 - Equipes FINA 100% Libre
 - Equipes Perf..... 100% Libre
- **Récompenses (FINA et Perf)**
 - Figures imposées FINA/Perf Médailles aux 3 premières nageuses
 - Solos FINA Médailles aux 3 premières nageuses
 - Solos Perf Médailles aux 3 premières nageuses
 - Duos FINA..... Médailles aux 3 premiers duos

- Duos Perf Médailles aux 3 premiers duos
- Equipes FINA Médailles aux 3 premiers ballets
- Equipes Perf Médailles aux 3 premiers ballets

3. ENGAGEMENTS SENIORS FINA et Performance

Nageuses qualifiées en National et en Elite
Nageuses Performances

	SENIORS	ANNEE NAISSANCE
Solo	19 ans et plus	1995 et avant
Duo	18 ans et plus	1996 et avant

EPREUVES :

- **Ballets techniques (uniquement FINA)**
 - Solos techniques
 - Duos techniques
- **Ballets Libres (FINA et Performance)**
 - Solos
 - Duos

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classement**
 - Solos Techniques FINA 100%
 - Solos Libres FINA 100%
 - Solos Libres Perf 100%
 - Duos Techniques FINA 100%
 - Duos Libres FINA 100%
 - Duos Libres Perf 100%
- **Récompenses**
 - Solos Techniques FINA Médailles aux 3 premières nageuses
 - Solos Libres FINA Médailles aux 3 premières nageuses
 - Solos Libres Perf Médailles aux 3 premières nageuses
 - Duos Techniques FINA Médailles aux 3 premiers duos
 - Duos Libres FINA Médailles aux 3 premiers duos
 - Duos Libres Perf Médailles aux 3 premiers duos

4. ENGAGEMENTS TOUTES CATEGORIES FINA et Performance

Nageuses qualifiées en National et en Elite
Nageuses Performances

TOUTES CATEGORIES	ANNEE NAISSANCE
15 ans et plus	1999 et avant

EPREUVES :

- **Ballets Combinés (FINA et Performance)**

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - Ballets combinés FINA.... 100%
 - Ballets combinés Perf.... 100%
- **Récompenses**

- Ballets combinés FINA..... Médailles aux 3 premiers ballets
- Ballets combinés Perf..... Médailles aux 3 premiers ballets

5. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : Isabelle POCHE (à confirmer)
Le juge arbitre définira un vice-arbitre

JURY :

22 Juges de niveau B minimum (avec possibilité de juges C pour les Figures imposées)
3 Chronomètres (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
10 Secrétaires dont 2 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
4 Délégués (es) aux nageuses
2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges
4 bénévoles pour filmer les épreuves

6. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement épreuve imposées* : ...	9,00 €
Engagement ballet d'équipe junior, solo et duo :	14,00€
Engagement ballet combiné :	16,00 €

**les droits d'engagement en figures imposées ne seront réglés qu'une seule fois dans le cas d'un engagement d'une même nageuse sur les figures imposées en TIRQ et au Tournoi.*

7. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

- ↪ Tables, chaises, sono, matériel vidéo, eau.
- ↪ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat
- ↪ Photocopies pour la gestion de la compétition
- ↪ Podium pour les remises des récompenses
- ↪ Caméras numériques et bénévoles pour filmer les épreuves

8. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Samedi 5 avril 2014

12H00	Ouverture du bassin
13H30	Epreuves techniques : Duos techniques Seniors, Figures Imposées Espoirs et Juniors
.....	Remises des récompenses
16H30	Entrainement solos techniques seniors et duos libres Espoirs/Juniors/Seniors
17H30	Solos techniques Seniors et à suivre duos libres Espoirs/Juniors/Seniors
19H00	Entrainement Equipes libres
20H00	Equipes Libres Espoirs puis Juniors
.....	Remises des récompenses

Dimanche 6 avril 2014

08H00	Ouverture du bassin. Entrainement Solos Seniors/Juniors/Espoirs
09H30	Solos Espoirs, puis Juniors, puis seniors
10H30	Entrainement ballets combinés Toutes Catégories
12H00	Ballets combinés Toutes Catégories
.....	Remises des récompenses

FICHE TECHNIQUE N°6

CHAMPIONNAT N3 ETE OUEST - PROGRAMME PERFORMANCE

Les 24 et 25 mai 2014

CHOLET

Avenue Anatole Manceau, Cholet : 10 lignes x 25m

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Les podiums des équipes juniors et combinés TC sont directement qualifiés pour le Championnat National 2 par équipes. Voir règlement FFN « Fiche N°3 du Championnat National 2 » et « Fiche n°12 du Championnat N3 Performance ».

1. Catégorie JUNIORS :

JUNIORS	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ans	1996, 97, 98 et 99

EPREUVES :

- **Figures Imposées / Nouvelles figures FINA**
 - **Deux figures obligatoires FINA :**
 - 308 : Barracuda Grand Ecart Aérien 2.8
 - 355g : Marsouin Tour Vrille 2.8
 - **Deux figures d'un groupe optionnel FINA tiré au sort, parmi les 2 suivants :**
 - Groupe 1 :
 - 330c : Aurora Spire 3.0
 - 154 : Londres 2.8
 - Groupe 2 :
 - 142 : Raie Manta 2.8
 - 343 : Papillon 2.9
- **Ballets Libres**
 - Solos
 - Duos
 - Ballets d'équipe

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - Figures imposées 100% Fig imposées
 - Solos..... 50% Fig imposées et 50% Libre
 - Duos 50% Fig imposées et 50% Libre
 - Equipes..... 50% Fig imposées et 50% Libre
- **Récompenses**
 - Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses

- Solos Médailles aux 3 premières nageuses
- Duos Médailles aux 3 premiers duos
- Equipes Médailles aux 3 premiers ballets

2. Catégorie SENIORS

SENIORS	ANNEE NAISSANCE
Solo : 19 ans et plus	1995 et avant
Duo : 18 ans et plus	1996 et avant

EPREUVES :

- **Ballets Libres**
 - Solos
 - Duos

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - Solos Libres 100% Libre
 - Duos Libres 100% Libre
- **Récompenses**
 - Solos Médailles aux 3 premiers solos
 - Duos Médailles aux 3 premiers duos

3. Catégorie TOUTES CATEGORIES

TOUTES CATEGORIES	ANNEE NAISSANCE
15 ans et plus	1999 et avant

EPREUVES :

- **Ballets Combinés**

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - Ballets combinés 100%
- **Récompenses**
 - Ballets combinés Médailles aux 3 premiers ballets

4. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : Isabelle Pochet (à confirmer)

JURY :

22 Juges de niveau B minimum pour les ballets (C pour les figures imposées)
 3 Chronométrateurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
 10 Secrétaires dont 3 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
 4 Délégués (es) aux nageuses
 2 à 4 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges
 2 bénévoles pour filmer les épreuves

5. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement épreuve imposées : ...	9,00 €
Engagement ballet d'équipe junior, solo et duo :	14,00 €
Engagement ballet combiné :	16,00 €

6. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

- ↪ Tables, chaises, sono, matériel vidéo, eau.
- ↪ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat
- ↪ Photocopies pour la gestion de la compétition
- ↪ Podium pour les remises des récompenses

7. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Samedi 24 mai 2014

13h00	Ouverture des portes
13h15-14h15	Echauffement Figures Imposées
14h15	Réunion du jury des figures imposées
14h30	Epreuve Figures Imposées
.....	Remise des Récompenses
17h00	Echauffement Ballet Juniors
17h45	Réunion du Jury des ballets
18h15	Défilé des clubs participants
18h30	Epreuve des ballets libres Juniors
19h30	Echauffement des Combinés TTES CAT
20h15	Réunion du Jury des combinés Ttes catégories
20h30	Epreuve des combinés Ttes catégories
.....	Remise des Récompenses

Dimanche 25 mai 2014

07H45.....	Ouverture des portes
08h00.....	Echauffement Solos et Duos Juniors et Seniors
08h45.....	Réunion des jurys Solos et Duos
09h00.....	Epreuves des Solos Juniors et Seniors
10h30.....	Epreuves des Duos Juniors et Seniors
.....	Remise des Récompenses

FICHE TECHNIQUE N°7

Coupe Promotion, Cycle 1 & Cycle 2 (Ballets) INTERREGIONAUX
Le dimanche 1^{er} Juin 2014
HEROUVILLE
Piscine de Montmorency 16 rue des Bouvines 14200 Herouville Saint Clair
Bassin 25m x 12.5m Prof 2.5. M

Engagements sur Extranat
Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

1. COUPE PROMOTION**❖ Catégorie ESPOIRS**

COUPE PROMOTION ESPOIRS	ANNEE NAISSANCE
13 à 15 ANS	1999, 2000 et 2001
Temps du ballet libre	3 minutes (+ /- 15 secondes)

Conditions d'engagement :

- Etre licenciée à la FFN
- Etre inscrite dans le programme Promotion (voir règlement FFN)
- Avoir obtenu le score de Qualification lors des championnats régionaux promotion du comité d'appartenance : Coupe Promotion Espoirs : **score de 56 pts** (avant calcul de(s)/ la pénalité(s) SS.18.1 FINA).

EPREUVES :

- **Ballets Libres** (Application des pénalités FINA SS18 des équipes techniques)
 - **Epreuve de ballet libre composé de 4 à 8 nageuses (+/- 2 remplaçantes) comprenant des éléments techniques obligatoires à exécuter simultanément par toutes les nageuses. Les éléments sont à exécuter dans l'ordre chronologique suivant :**
 - Elément 1 :** *Rotation longitudinale de 180°* (partant d'une position allongée sur le ventre) suivie d'un *périlleux arrière groupé rapide* (cf. Parcours propulsion ballet cycle 1) suivie d'une *Poussée rétro*
 - Elément 2 :** D'une *position allongée sur le dos*, enchaînement *voilier droit, voilier gauche, voilier droit, ballet leg jambe* droite puis *cuve*
 - Elément 3 :** Se déplacer en *rétropédalage latéral* sur au moins 2m.
 - Elément 4 :** 2 kicks (1 kick = c'est un mouvement hybride de la « brasse » avec 3 actions simultanées : extension d'un bras en avant, poussée d'eau en arrière avec l'autre bras et ciseaux avec les jambes), puis position costale, départ carpé ventral, *carpé*, montée en *verticale jambe pliée* puis grouper.

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - 100% Libre
- **Récompenses**

- Médailles aux 3 premiers ballets

❖ **Catégorie TOUTES CATEGORIES**

TOUTES CATEGORIES	ANNEE NAISSANCE
15 ans et après	1999 et avant
Temps du ballet libre	3.30 mn (+/- 15 secondes)

Conditions d’engagement :

- Etre licenciée à la FFN
- Etre inscrite dans le programme Promotion
- Avoir obtenu le score de Qualification lors des championnats régionaux promotion du comité d’appartenance : Coupe Promotion Toutes catégories : **score de 57 pts** (avant calcul de(s)/ la) pénalité(s) SS.18.1 FINA).

EPREUVES :

- **Ballets Libres** (Application des pénalités FINA SS18 des équipes techniques)
 - **Epreuve de ballet libre composé de 4 à 8 nageuses (jusqu’à 2 remplaçantes) comprenant des éléments techniques obligatoires à exécuter simultanément par toutes les nageuses. Les éléments sont à exécuter dans l’ordre chronologique suivant :**
 - Elément 1 : Rotation longitudinale de 180°** (partant d’une position allongée sur le ventre) suivie d’un *périlleux arrière groupé partiel* puis d’une prise de *verticale jambe pliée*.
 - Elément 2 : Poussée Rétropédalage avec montée d’un bras à la verticale** au maximum de la hauteur.
 - Elément 3 :** De la *position allongée sur le dos*, faire un enchaînement **de 4 positions** parmi : ballet leg droit, Ballet leg gauche, voilier droit, voilier gauche, flamenco droit et gauche.
 - Elément 4 :** 2 kicks (1 kick = c’est un mouvement hybride de la « brasse » avec 3 actions simultanées : extension d’un bras en avant, poussée d’eau en arrière avec l’autre bras et ciseaux avec les jambes), puis position costale, départ carapé ventral, carapé, montée en *flamant rose*, rassembler en *verticale*, descendre aux chevilles en verticale puis grouper, pivoter.

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - 100% Libre
- **Récompenses**
 - Médailles aux 3 premiers ballets

2. BALLET SOCLE CYCLE 1 & CYCLE 2 (développement et formation)

NIVEAU	SCORE DE QUALIFICATION
Acquisition (uniquement pour des nageuses nées en 2001 et après)	56
Développement	58
Formation	60
Temps du ballet combiné (acquisition)	3min (+ ou – 15 secondes)
Temps du ballet combiné (développement et Formation)	3min30 (+ ou – 15 secondes)

EPREUVES :

- **Ballets Combinés Libres**
 - **Epreuve de ballet combiné, répondant aux règlements fédéraux du socle de Formation. (Voir règlement FFN/ ballet du socle)**

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- **Classements**
 - Combinés acquisition 100% Libre
 - Combinés développement 100% Libre
 - Combinés Formation 100% Libre
- **Récompenses**
 - Combinés acquisition Médailles aux 3 premiers ballets
 - Combinés développement Médailles aux 3 premiers ballets
 - Combinés Formation Médailles aux 3 premiers ballets

3. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : Magali LEBATTEUX (à confirmer)

JURY :

- 12 Juges de niveau C minimum pour les ballets
- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 6 Secrétaires dont 4 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
- 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 à 4 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges
- 2 bénévoles pour filmer les épreuves

4. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement ballet libre « Promotion » :	14,00 €
Engagement ballet combiné « Socle » :	16,00 €

5. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

- ↪ Tables, chaises, sono, matériel vidéo, eau.
- ↪ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat
- ↪ Photocopies pour la gestion de la compétition
- ↪ Podium pour les remises des récompenses
- ↪ Caméras numériques et bénévoles pour filmer les épreuves

6. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Dimanche 1^{er} juin 2014

- 9H30 Ouverture du bassin COUPE PROMOTION
- 11H00 Défilé
- 11H15..... Epreuves de ballets « Coupe Promotion »
- Remises des récompenses

- 13H30 Ouverture du bassin Ballets Socle (acquisition, développement et Formation)
- 15H00 Défilé
- 15H15..... Epreuves de ballets « Ballets Socle » acquisition, développement puis Formation
- Remises des récompenses

TITRE IV : LA DETECTION DES JEUNES et LES STAGES INTERREGIONAUX 2013/2014

Depuis plusieurs années, l'Interrégion met en place des dispositifs pour suivre et accompagner le développement de nageuses détectées.

Il concerne des nageuses jeunes et déjà performantes à travers des circuits balisés.

Ces choix d'accompagnements se portent sur :

- ✓ Les confrontations interrégionales de nageuses sélectionnées pour les JTH et l'INTERSOCLE
- ✓ Un suivi des nageuses cibles du socle (Intersocle)
- ✓ Un suivi des nageuses FINA
- ✓ L'aide à la structuration des clubs.

1) Les confrontations interrégionales de nageuses sélectionnées

LES JTH

☞ *Voir la fiche technique N°2 de la compétition correspondante.*

Cette compétition a pour vocation de proposer une évaluation technique pendant la période hivernale, aux nageuses FINA et Performance.

L'épreuve de figures imposées Espoir (figures obligatoires) est ouverte à une sélection de nageuses, nées entre 99 et 2002, étant engagées et ayant participé à des épreuves de niveau Formation du socle sur la saison en cours. Ces nageuses seront classées en OPEN sans remises de récompense.

Modalités de sélections pour la compétition l'épreuve de figures imposées (figures obligatoires) :

Sélection de 20 nageuses maximum de niveau Formation C2 et nées entre 1999 et 2002.

Modalités

- ✓ 1^{ère} étape : « porter candidature »
 - Les candidatures sont envoyées avant le 16 décembre 2013 à Annabelle PIEDNOIR par mail (cts.synchro.ouest@hotmail.fr) avec copie à la présidente de Commission Synchro régionale.
- ✓ 2^{ème} étape : « être pré sélectionnée »
 - L'ETI propose la liste des nageuses présélectionnées à la compétition JTH 2014. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 3^{ème} et dernière étape : « confirmer son engagement »
 - Les nageuses confirment leur engagement à la compétition selon les délais et conditions réglementaires 2013/2014 de l'Interrégion.

L'INTERSOCLE

☞ *Voir la fiche technique N°3 de la compétition correspondante.*

Cette compétition a pour vocation de regrouper et évaluer les meilleures nageuses interrégionales de ce programme (pour la saison 2013/2014, nageuses nées en 2000 et après).

Répondre aux exigences de ce circuit interrégional, permet de garantir un accès à court terme au Circuit FINA espoirs de façon performante, puisque obtenir son Cycle 2 Formation à l'âge de 14 ans maximum,

permet de pouvoir évoluer en FINA pendant 1 saison minimum (Rappel de la catégorie FINA espoir = 12/15 ans). Cette compétition sert donc de base d'évaluation et de confrontation de notre future population FINA.

Modalités de sélections pour la compétition INTERSOCLE 2014 :

Sélection de 40 nageuses maximum engagées :

- En niveau Formation C2 et née en 2000 et après.

Modalités

- ✓ 1^{ère} étape : « porter candidature »
 - Les candidatures sont envoyées avant le 16 décembre 2013 à Annabelle PIEDNOIR par mail (cts.synchro.ouest@hotmail.fr) avec copie à la présidente de Commission Synchro régionale.
- ✓ 2^{ème} étape : « démontrer un niveau »
 - Les nageuses candidates doivent participer aux épreuves techniques et de danse avant le 13 janvier 2014 de niveau formation.
- ✓ 3^{ème} étape : « être pré sélectionnée »
 - Les résultats sont étudiés par l'ETI qui propose la liste des nageuses présélectionnées à l'INTERSCOLE de mars 2014. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 4^{ème} et dernière étape : « confirmer son engagement »
 - Les nageuses confirment leur engagement à la compétition selon les délais et conditions réglementaires 2013/2014 de l'Interrégion.

2) Un suivi des nageuses cibles du socle (Intersocle) et des nageuses FINA

Un suivi collectif :

Pour optimiser le suivi des nageuses de l'Intersocle et du circuit FINA, sont proposés des stages interrégionaux sur le 2^{ème} semestre de la saison (voir chapitre suivant).

Un suivi plus individualisé :

De plus, vous pouvez contacter votre CTS Interrégional, afin d'évaluer les besoins et optimiser le suivi de ces nageuses au niveau local ou régional, en organisant un accompagnement si nécessaire.

Votre contact est Annabelle PIEDNOIR - Téléphone : 06.22.82.46.83 - Courriel : cts.synchro.ouest@hotmail.fr

3) L'aide à la structuration des clubs

Pour optimiser la structuration de vos clubs, ayant des nageuses concernées par le dispositif de détection (nageuses engagées en Intersocle ou en FINA), vous pouvez contacter votre CTS Coordonnateur Régional ou votre CTS Interrégional, afin d'organiser une évaluation de vos besoins et un accompagnement, dans vos démarches, si nécessaire.

Votre contact est Annabelle PIEDNOIR - Téléphone : 06.22.82.46.83 - Courriel : cts.synchro.ouest@hotmail.fr

4) Les stages de détection

*Concerne des nageuses de Cycle 2 « formation »
Nées en 2001 et après*

Les stages nageuses constituent un moment essentiel dans la formation des nageuses.

Ils permettent à des nageuses de clubs différents de se confronter, de s'observer, de se connaître, à travers un moment d'entraînement commun. Ce sont des moments importants dans la carrière d'une nageuse.

Ce contexte leur permet souvent de dépasser leurs limites. C'est une des raisons pour lesquelles, il nous paraît essentiel, que leur entraîneur en soit le témoin. Cela permet à la fois, à l'entraîneur, de pouvoir évaluer sa nageuse dans un contexte qui la pousse à se dépasser, mais aussi, de l'évaluer par rapport à des nageuses d'autres clubs sur un niveau général souvent plus homogène, que dans son environnement quotidien. Ce suivi permet également de garantir une continuité dans le travail des nageuses, pour optimiser la suite de leur progression. L'entraîneur peut également découvrir sur ces stages, d'autres techniques et méthodes d'entraînement.

Les régions peuvent proposer des regroupements sur le premier semestre de la saison.

L'Interrégion propose 2 types de regroupements sur la 2^{ème} partie de saison.

Principes généraux de sélection sur les stages interrégionaux :

- Des résultats minimums sont à atteindre.
- Pour favoriser l'accès aux 4 Comités de l'Interrégion, deux places minimums par région sont garanties sur la pré sélection de chaque action de stage, si jamais ces quotas ne sont pas atteints après l'étude de résultats.
- Un stage est réalisé en hiver, pour préparer l'INTERSOCLE.
- Un stage est organisé en été, pour les meilleures nageuses de l'INTERSOCLE.

Modalités de sélections pour le stage de février 2014 :

Sélection de 16 à 18 nageuses engagées **en niveau Formation C2 uniquement**

- ✓ 1^{ère} étape : « porter candidature »
 - Les candidatures sont envoyées avant le 16 décembre 2013 à Annabelle PIEDNOIR par mail (cts.synchro.ouest@hotmail.fr) avec copie à la présidente de Commission Synchro régionale.
- ✓ 2^{ème} étape : « démontrer un niveau »
 - Les nageuses candidates doivent participer aux épreuves techniques et de danse avant le 14 janvier 2014
- ✓ 3^{ème} étape : « être pré sélectionnée »
 - Les résultats sont étudiés par l'ETI qui propose la liste des nageuses présélectionnées au stage interrégional de Février 2014. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 4^{ème} et dernière étape : « confirmer sa sélection »
 - Les nageuses confirment leur inscription au stage, en renvoyant leur dossier avant la date butoir.
 - Le club concerné organise la venue d'un entraîneur sur au moins une journée du stage.

Calendrier prévisionnel de ce stage (en fonction des contraintes de vacances scolaires des zone A et B de la saison 2013/2014) :

Du 3 au 8 mars 2014 à Angers (49) ou au Blanc (36)

Modalités de sélections pour le stage de juillet 2014 :

Sélection de 16 nageuses engagées **en niveau Formation C2**

- ✓ 1^{ère} étape : « participer à l'Intersocle »
 - Voir la Fiche Technique de Compétition correspondante.
 - Dans le cas échéant, faire parti du quota régional.
- ✓ 2^{ème} étape : « être pré-sélectionnée »
 - Les résultats sont étudiés, selon l'ordre de mérite sur le classement général des 3 épreuves et selon les années d'âges, par l'ETI, qui propose la liste des nageuses présélectionnées au stage interrégional de juillet 2014. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 3^{ème} et dernière étape : « confirmer sa sélection »
 - Les nageuses confirment leur inscription au stage, en renvoyant leur dossier avant la date butoir.

Calendrier prévisionnel de ce stage:

Du 7 au 12 juillet 2014 au CREPS de POITIERS

5) Le stage de perfectionnement FINA

*Concerne des nageuses déjà engagées en FINA
Nées en 2000 et après*

Calendrier prévisionnel de ce stage:

Du 7 au 12 juillet 2014 au CREPS de POITIERS

Modalités de sélections pour le stage de juillet 2014 :

Sélection de 10 nageuses engagées *en FINA*

- ✓ 1^{ère} étape : « participer au Tournoi Interrégional de préparation FINA »
 - Voir la Fiche Technique de Compétition correspondante.
- ✓ 2^{ème} étape : « être pré-sélectionnée »
 - Les résultats des figures imposées sont étudiés par l'ETI qui propose la liste des nageuses présélectionnées, selon l'ordre de mérite au classement de cette épreuve, au stage interrégional de juillet 2014. Les nageuses nationales sont prioritaires sur les nageuses Elites. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 3^{ème} et dernière étape : « confirmer sa sélection »
 - Les nageuses confirment leur inscription au stage, en renvoyant leur dossier avant la date butoir.

TITRE V : LES FORMATIONS INTERREGIONALES

Les 4 années de mises en place des nouveaux programmes ont induits des changements profonds, notamment dans l'entraînement des jeunes nageuses.

Plusieurs réformes se sont croisées : celle des diplômes d'Etat, celle des brevets fédéraux, de l'Ecole de Natation Française et la réforme des programmes de notre discipline. Toutes ces réformes ont demandé aux acteurs de retrouver de la lisibilité et de la cohérence, pour permettre un positionnement de chacun.

Nous engageons la nouvelle Olympiade, 2013/2017, qui doit nous permettre de se recentrer entièrement vers la Performance Sportive, c'est pour cela, que nous proposons principalement des formations aux officiels et entraîneurs. Dans l'avenir, nous étudierons les opportunités de formation pour les dirigeants et bénévoles.

Les différentes formations peuvent être des actions de formation : continue ou initiale (diplômante).

1) Les formations Interrégionales des dirigeants et bénévoles

Suite aux annulations des 2 dernières éditions de formations interrégionales pour les dirigeants et bénévoles (faute d'inscription), nous ne proposerons pas d'organisation de formation des dirigeants pour la saison 2013/2014.

Mais sachez que, près de chez vous, il existe des formations spécifiques qui s'adressent aux dirigeants et aux bénévoles des associations sportives. Ces formations sont organisées par les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs qui existent dans tous les départements de l'Interrégion.

Voir sur les offres de formation sur internet : www.cdos44.fr (mettre le numéro de département correspondant) et aller sur l'onglet « Formation ».

2) Les formations Interrégionales d'entraîneurs et d'officiels

L'Interrégion propose, au minimum, 2 évènements interrégionaux dans la formation continue des entraîneurs et des officiels.

⌚ Une formation interrégionale de forme « Colloque » (5 et 6 octobre 2013) à TOURS.

**Tous les renseignements sont disponibles dès maintenant à l'ERFAN de la région Centre.
Dossiers d'inscription déjà disponibles et à renvoyer avant le 12 septembre 2013.**

⌚ Une formation interrégionale lors des JA (17 novembre 2013) sur l'épreuve de Danse du Socle.

**Tous les renseignements sont disponibles dès maintenant à l'ERFAN des Pays de Loire.
Dossiers d'inscription déjà disponibles et à renvoyer en octobre 2013.**

⌚ Une réunion interrégionale (date à définir) sur les clubs « Formateurs » à ANGERS.

(A confirmer) Les renseignements seront disponibles ultérieurement à l'ERFAN Pays de Loire.

⌚ Une formation interrégionale (date à définir) sur les « Portés » à ANGERS.

(A confirmer) Les renseignements seront disponibles ultérieurement à l'ERFAN Pays de Loire.

Les formations initiales (permettant la délivrance de diplômes) :

⌚ Formation initiale et continue des BF, BP et DE/DES (BEESAN et BEES2) :

Se renseigner, dès maintenant auprès de votre ERFAN.

⌚ Formation initiale et continue officiels :

Se renseigner, dès maintenant auprès de votre responsable régional.

3) Les clubs phares

Un accueil permanent auprès de nos structures de référence !

6 clubs sur l'Interrégion Ouest sont recensés pour cette saison, comme **clubs d'observation, niveau Fina.**

1. ANGERS NS : pôle Espoir, label National
2. NAT de TOURS
3. MASA ANCENIS
4. LEO LAGRANGE NANTES
5. CAC de CHOLET
6. CAEN

Deux critères rentrent en jeu dans **cette « qualification » fonctionnelle*** :

1. Qualification cette saison aux championnats Elite ou National en équipe libre/combiné ou duo dans les différentes catégories d'âge.
2. Encadrement de la structure concernée par un entraîneur au moins, diplômé du BEES 2° option natation synchronisée ou BF5 (ou BEESAN ou BF4 minimum pour le niveau National).

** Ne prend en compte que les critères d'encadrement professionnel et de résultats, en vue de rendre accessible l'observation de ces clubs / Pas de relation directe avec la labellisation.*

Ces clubs vous sont ouverts selon un calendrier entendu avec les cadres responsables, pour l'observation d'une ou plusieurs séances d'entraînements, dans le but d'optimiser de façon pratique votre formation continue dans l'exercice de fonction d'entraîneur.

Ils sont ouverts pour des entraîneurs de tous niveaux de pratique.

Ils vous assurent une qualité adéquate, tant en condition d'entraînement, que sur l'entraînement lui-même, avec des nageuses expérimentées sur le niveau requis.

N'hésiter donc pas à contacter les personnes ressources sur les différentes fiches de présentation, afin d'établir votre projet personnalisé.

Ces journées d'observation sur ces clubs pourront valider les heures d'« observation » que vous avez à faire pour différentes formations fédérales ou d'officiel.

Exemple : officiel B : stage de 10h d'observation d'un club de niveau Interrégional au moins, ou bien pour l'officiel A : stage de 12h d'observation d'un club de niveau National ou Elite.

Elles peuvent aussi tout simplement répondre à une envie, sans motivation qualifiante, d'affûter votre œil sur des groupes d'entraînement de niveau National et/ou Elite.

Pour toute demande d'attestation, vous pouvez en faire la demande par mail, au moins 15 jours avant la date du début du stage d'observation, à cts.synchro.ouest@hotmail.fr.

Nous vous invitons donc à réfléchir vivement sur ce que pourrait être un moment très formateur dans vos fonctions de gestion d'entraînements.

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION
POLE ESPOIR / CLUB D'ANGERS – NIVEAU ELITE

Référent Filière	Olivier LUSSEAU	(Correspondant du Club)
Coordonnateur du Pôle	Annabelle PIEDNOIR	(Représentant local du D.T.N.)
Entraîneurs Responsables	ROSELET Mélanie, NEDELEC Marie	
Entraîneur Adjoint	Céline NICOL	
Etablissement Sportif	Piscine Jean Bouin	

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**ENTRAINEURS DU POLE**

Mlles NEDELEC Marie

& ROSELET Mélanie

Tél. 06.24.54.67.31

E-mail : melanie16@neuf.fr**Correspondant du Club**

Monsieur Olivier LUSSEAU

Tél. 06.09.74.33.12

E-mail : olivier.lusseau@servicouleurs.fr**ORGANISATION SPORTIVE :****Entraînements quotidiens (des différents groupes):**

- Les lundis de 13h à 21h30
- Les mardis de 13h à 19h
- Les mercredis de 10h à 15h15 et de 16h à 19h
- Les jeudis de 13h à 21h
- Les vendredis de 13h à 19h

Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires) :

- Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

- Sélections équipes de France, et stages nationaux.
- Du Socle aux championnats Elites

COMITE REGIONAL DU CENTRE DE NATATION

Club de la NATATION ARTISTIQUE de TOURS – NIVEAU ELITE

Correspondant du Club	Michèle ROUILLY	(présidente du club)
Entraîneur Responsable	Delphine PAILLET	
Entraîneur(s) adjoint(s)	Jeanne CHEBASSIER et Nancy MASSONNET	
Professeur de Danse	Cécile TIREAU	
Etablissement Sportif	Piscine Gilbert BOZON	

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**Correspondant du Club**

Madame Michèle ROUILLY

Tél. 02.47.48.05.24

E-mail : mrouilly@yahoo.fr**Entraîneur Responsable**

Madame Delphine PAILLET

Tél. 06.88.92.89.31

E-mail : delphine.paillet@gmail.com**ORGANISATION SPORTIVE :****Entraînements quotidiens (des différents groupes) :**

- Lundis et Mardis de 16h à 21h
- Mardis 19H/20H (danse)
- Mercredis de 18h à 21h
- Jeudis de 16h à 20h
- Vendredis de 15h à 20h
- Samedis de 9H30 à 12H30 (danse)

Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires) :

- Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

- Du Socle aux championnats Elites

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION
CLUB DE LEO LAGRANGE DE NANTES– NIVEAU ELITE

Correspondant du Club : Mme Marie Claude TROMEUR (présidente du club)
 Entraîneur Responsable : Mlle POCHET Isabelle (SSSR et minimes)
 Mme AMORETTI Virginie (juniors / seniors)
 Etablissement Sportif : Piscine Léo Lagrange

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Correspondant du Club

TROMEUR Marie Claude
 Tél. 06.82.71.56.13
 E-mail : marietudor85@hotmail.fr

Entraîneur(s) Responsable(s)

POCHET Isabelle
 Tél. 06.63.55.05.89
 E-mail : isapoc@free.fr

ORGANISATION SPORTIVE :

Entraînements quotidiens (des différents groupes) :

- Lundis de 16h00 à 18h00
- Mardis de 16h00 à 20h00
- Mercredis de 13h00 à 14h30 (gymnase)
et de 15h00 à 17h00
- Jeudis de 16h00 à 18h30
- Vendredis de 16h00 à 20h00

- Les samedis de 10h00 à 11h30
(gymnase) et de 12h00 à 14h00

Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires) :

- Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

- Du Socle aux championnats Elites

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION
Club d'ANCENIS– NIVEAU ELITE

Correspondant du Club : Sylvie HELLARD (vice présidente de la section synchro, chargée de la commission technique)
 Entraîneur Responsable : Mélanie ROSELET
 Entraîneur(s) adjoint(s) : Anne HERRMANN, Caroline BRIHAULT
 Etablissement Sportif : Centre aquatique Jean-Blanchet -184 rue Pierre de Coubertin - 44150 Ancenis

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Correspondante du Club

Mme Sylvie HELLARD
 Tél. 06.84.39.29.85
 E-mail : MASA.ancenis@orange.fr

Entraîneur Responsable

Mlle Mélanie Roselet
 Tél. 06.24.54.67.31
 E-mail : melanie16@neuf.fr

ORGANISATION SPORTIVE :

Entraînements quotidiens (des différents groupes) :

- Lundis : de 17h30 à 21h30
- Mercredis : de 17h30 à 21h30
- Samedis : de 12H00 à 15H00
- Cours de danse et /ou renforcement musculaire de 10h30 à 12h00 le samedi matin

Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires) :

- Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

- Du Socle aux championnats Nationaux

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION
Club de CHOLET – NIVEAU NATIONAL

Correspondant du Club	Pascale DUFAY
Entraîneur Responsable	Marie JALLET
Entraîneur(s) adjoint(s)	Florence LANDAIS
Professeur de Danse	Corinne ANGEBAULT – Agnès LOUOT (bénévoles)
Etablissement Sportif	Glisséo – Avenue Manceau – 49300 CHOLET

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Correspondant du Club

Pascale DUFAY
16 rue de Vittel – 49300 CHOLET
Tél. 02.41 58 78 04
E-mail : philkal.dufay@cegetel.net

Entraîneur Responsable

Marie JALLET
3 rue Chambord – 49300 CHOLET
Tél. 06 78 99 68 43
E-mail : jallet.marie@neuf.fr

ORGANISATION SPORTIVE :

Entraînements quotidiens (des différents groupes) :

- Lundis de 17h30 à 20h
- Mercredis de 11h45 à 14h45
- Jeudis de 17h à 20h
- Vendredis de 17h00 à 20h
- Samedis de 12h à 15h

Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires) :

- Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

- Du Socle aux championnats Nationaux

COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE NATATION
Club de CAEN – NIVEAU NATIONAL

Correspondant du Club	Mr LEBATTEUX Mickaël (président du club)
Entraîneur Responsable	Mme LEBATTEUX Magali
Entraîneur(s) adjoint(s)	Melle JOURDAN Anne Cécile
Professeur de Danse	Mme LEBATTEUX Magali
Etablissement Sportif :	Piscine du Chemin Vert, rue de Champagne, 14000 CAEN

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Correspondant du Club

Monsieur LEBATTEUX Mickaël
Tel port : 06.73.49.55.99
Email : lebatteux5m@wanadoo.fr

Entraîneur Responsable

Mme LEBATEUX Magali
Tel : 06.42.91.93.97
Email : lebatteux5m@wanadoo.fr

ORGANISATION SPORTIVE :

Entraînements quotidiens (des différents groupes) :

- Lundis et Mardis de 19h à 22h
- Mercredis de 12h à 14h et 20h à 22h
- Jeudis de 20h à 22h
- Samedis de 12h à 14h et 19h à 21h

Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires) :

- Pendant les vacances d'octobre, février et avril.

Compétitions visées :

- Du Socle aux championnats Nationaux

TITRE VI : LE POLE ESPOIR

1) Présentation

Un Pôle Espoir a pour objectif de préparer des nageuses, aux exigences liées à l'accès à la pratique de haut niveau. Il accueille donc des nageuses, ayant satisfaits aux critères d'entrée et ayant un projet ambitieux dans sa pratique.

Le Pôle Espoir d'Angers regroupe chaque saison, au maximum 18 nageuses, toutes sur listes ministérielles ou de haut niveau (Partenaire d'entraînement, Espoirs et Jeunes). Elles proviennent de diverses régions (et de divers clubs formateurs) ; pour la rentrée 2013/2014 : Pays de Loire (Nantes, Angers et Ancenis), Bretagne (Vannes et St Briec) et IDF (Massy).

Certaines de ces nageuses sont en Internat au Foyer Marguerite d'Anjou.

Les entraînements du Pôle Espoir sont encadrés par ROSELET Mélanie (BF5) et par NEDELEC Marie (BEES2).

Le pôle est présidé par Dominique Trocherie, président du Comité Régional de Natation des Pays de Loire. Il est partenaire du Collège St Augustin et du Lycée St Martin à Angers.

2) Etre en pôle

Une nageuse qui rentre en pôle est une nageuse qui a démontré d'une performance en compétition sportive et qui a commencé à construire un projet personnel, alliant pratique sportive et formation professionnelle (projet scolaire).

Le pôle lui garanti ensuite, un aménagement horaire qui lui permet donc de concilier son double projet (scolarité et entraînements).

Pour l'accompagner dans ce double projet, différents moyens lui sont accordés. Elle peut bénéficier :

- ⊙ De 15h à 18h d'entraînements hebdomadaire avec un encadrement de qualité.
- ⊙ D'aides financières, pour palier aux dépenses occasionnées par sa pratique sportive : subventions, bourses par le Conseil Général et/ou le Conseil Régional.
- ⊙ D'un suivi médical longitudinal tout au long de sa carrière.
- ⊙ D'un suivi de la FFN et de la DRJSCS.
- ⊙ D'aménagements ou étalement de sa formation scolaire en fonction de ses besoins et de ses projets sportifs majeurs à court et moyen terme.
- ⊙ De la possibilité de s'inscrire à l'épreuve d'EPS, réservés aux athlète de haut niveau, prévus pour les Athlètes inscrites en liste de HN ou espoir.

La nageuse en pôle a aussi des devoirs :

- ⊙ Investissement individuel fort, à travers le projet du pôle, et son double projet.
- ⊙ Tout membre du pôle s'engage à respecter les principes et les valeurs contenues dans LA CHARTE DU SPORT DE HAUT NIVEAU (représentativité, engagement, Lutte et Prévention Contre le Dopage, ...).

3) Inscriptions

L'entrée des nageuses en pôle Espoir se fait **sur candidature et sur étude de résultats**.

Les nageuses candidates devront avoir, au minimum, validé le socle de Formation en fin de saison (niveau formation) et/ou participé, à un championnat National/Elite.

Toutes les nageuses intéressées peuvent prendre dès maintenant contact avec la coordinatrice du pôle : cts.synchro.ouest@hotmail.fr pour se faire connaître et obtenir la démarche de candidature (« dead line » avril de la saison en cours).

Toute candidature sera étudiée. Un dossier devra être rempli et renvoyé à 3 destinataires (la structure, la FFN et le CTS). Ce dossier est téléchargeable sur le site de la FFN.

Un rendez vous sera pris pour visiter les structures et obtenir les renseignements nécessaires auprès des partenaires (établissement scolaire, internat). Surtout n'attendez pas !

4) Quelques nageuses internationales angevines

2012/2013 :

Equipe de France Senior : Margaux CHRETIEN

Equipe de France Minime : Solène LUSSEAU

2011/2012 :

Equipe de France Senior : Margaux CHRETIEN & Violaine ROBERT

Equipe de France Junior : encore en sélection... Anaëlle CALMES

Equipe de France Minime : Solène LUSSEAU

2010/2011 :

Equipe de France Senior : Margaux CHRETIEN & Violaine ROBERT

Equipe de France Junior : Alys GALLES, Anaëlle CALMES et Laurie SOLON

2009/2010 :

Equipe de France Senior : Violaine ROBERT

Equipe de France Junior : Margaux CHRETIEN

Equipe de France Minime : Ophélie BISSON, Marianne DUVAL, Mathilde CHEVALIER, Morgane AFIF, Priscille RANCEZ, Laurie SOLON

2008/2009 :

Equipe de France Senior : Violaine ROBERT

Equipe de France Junior : Margaux CHRETIEN

Equipe de France Minime : Ophélie BISSON, Camille ROBERT, Anaëlle CALMES, Laurie SOLON

2007/2008 :

Equipe de France Senior : Violaine ROBERT

Equipe de France Junior : Margaux CHRETIEN, Sarah BITEAU

Equipe de France Minime : Emilie SEGURA

TITRE VII : LES CONTACTS

? Pour toutes questions réglementaires, vous pouvez contacter :

Vos présidents de Commission Régionale de Natation Synchronisée, Marie Claire Douet ou Annabelle Piednoir, **mais avant toute question**, vous devez vous assurer d'avoir lu le règlement en vigueur de la saison en cours (versions citées ci-dessous). Vous pourrez ainsi accompagner votre question, de la page et l'alinéa de référence du règlement de l'incompréhension ou du besoin d'éclaircissement de la réglementation. Sans cette démarche préalable, les réponses ne seront pas assurées.

? Pour toutes questions sur les formations de votre région, vous pouvez contacter :

Vous souhaitez savoir si votre région propose des formations régionales de natation synchronisée pour améliorer vos compétences d'encadrement, ou pour vous initier à des fonctions d'encadrement ? Oui, elles vous proposent un grand panel de formations, contacter vos ERFAN pour plus de renseignements.

1) Vos contacts privilégiés : Les Comités régionaux...

Coordonnées de la Région Bretagne :

Comité régional : 02.99.67.03.58 @ :

com.bretagne.natation@wanadoo.fr

CTR Coordinateur : Thierry BOULONNOIS @ :

boulonnois.thierry@neuf.fr

Présidente de la commission synchro : Annick

MAROT @ : annick.marot@orange.fr

Responsable des officiels : Annick MAROT @ :

annick.marot@orange.fr

ERFAN Renseignements et inscriptions :

ERFAN - Comité de Bretagne de natation - 238

Bis rue de Nantes - B.P. 20716 35007 RENNES

CEDEX - com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Coordonnées de la Région Normandie :

Comité régional : 02.31.75.04.19 @ :

normandieffn@wanadoo.fr

CTR Coordinateur : Frédérique CROCHARD @ :

frederique.crochard@drjscs.gouv.fr

Présidente de la commission synchro : Mickaël

LEBATTEUX @ : lebatteux5m@orange.fr

Responsable des officiels : Magali LEBATTEUX

@ : lebatteux5m@orange.fr

ERFAN Renseignements et inscriptions :

E.R.F.A.N. Normandie - 5, Place des Acacias –

14880 COLLEVILLE-MONTGOMERY - Tel :

06.82.84.23.21 Fax : 02.31.37.48.63 - Site

internet : <http://normandie.ffnatation.fr> - Email :

frederique.crochard@drjscs.gouv.fr

Coordonnées de la Région Centre :

Comité régional : 02.38.86.46.26 @ :

ffn.centre@orange.fr

CTR Coordinateur : Cécile DUCHATEAU @ :

duchateau.cecile@hotmail.fr

Présidente de la commission synchro : Michèle

ROUILLY @ : mrouilly@yahoo.fr

Responsable des officiels : Christine GROSSET et

Delphine PAILLET @ : chrisgrosset@yahoo.fr ,

delphine.paillet@hotmail.fr

ERFAN Renseignements et inscriptions :

ERFAN Centre - Maison des Sports de Touraine -

Rue de l'Aviation - 37210 Parçay-Meslay -

02.47.40.25.46 - erfan.centre@wanadoo.fr

Coordonnées de la Région Pays de Loire :

Comité régional : 02.51.13.48.80 @ : [cte-natation-](mailto:cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr)

ffn-pdl@wanadoo.fr

CTR Coordinateur : Maurice Beunet @ :

maurice.beunet@wanadoo.fr

Présidente de la commission synchro : Marie

Claire DOUET @ : [pdl-synchro-mc-](mailto:pdl-synchro-mc-douet@orange.fr)

douet@orange.fr

Responsable des officiels : Jean-Yves LE TOUZO

@ : jeanyves.letouzo@bbox.fr

ERFAN Renseignements et inscriptions : Maison

des Sports- 44 rue Romain Rolland Bat C – BP

90312 – 44103 NANTES - Tel : 02 51 13 48 80 –

Fax : 02 51 13 48 77 - Mail : [cte-natation-ffn-](mailto:cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr)

pdl@wanadoo.fr

2) Vos contacts Interrégionaux

Président du Conseil de l'OUEST : Serge BRUNET – Courriel : serge.brunet07@orange.fr
 Président de la Commission Synchro Interrégionale : Marie Claire DOUET – Téléphone : 06.83.45.96.45 –
 Courriel : pdl-synchro-mc-douet@orange.fr
 CTS Natation Synchronisée Interrégionale : Annabelle Piednoir – Téléphone : 06.22.82.46.83 – Courriel :
cts.synchro.ouest@hotmail.fr

3) Vos contacts FFN

FFN (département Natation Synchronisée) - 14, rue Scandicci 93500 PANTIN – Tél (Standard/Accueil :
 01.41.83.87.70) - Fax (Standard) : 01.41.83.87.69 DPTT SYNCHRO - 14ème étage: Sylvie Neuville :
 01.41.83.87.44 / Charlotte Despreaux : 01.41.83.87.43 et charlotte.despreaux@ffnatation.fr / Dany Salles :
 01.41.83.87.42

4) Vos contacts DRJSCS

DRJSCS Basse Normandie
 2, place Jean NOUZILLE
 CS 55427

14054 CAEN CEDEX 4
 Téléphone : 0231 527 300
 Télécopie : 0231 527 304

DRJSCS Haute Normandie
 Immeuble Normandie 2
 55, rue Amiral Cécille
 BP 1358
 76179 Rouen cedex

Téléphone : 02 32 18 15 20
 Télécopie : 02 32 18 15 99

DRJSCS Bretagne
 4 avenue du Bois Labbé
 CS 94323
 35043 RENNES CEDEX
 Standard : 02 23 48 24 00

DRJSCS Centre
 122 rue du Faubourg Bannier
 CS 74204

45042 ORLEANS Cedex 1
 Téléphone: 02 38 77 49 00
 Télécopie: 02 38 53 98 99

DRJSCS Pays de Loire
 MAN 7, rue René Viviani - CS
 46205
 44262 NANTES CEDEX 02
 Téléphone : 02.40.12.80.00
 Télécopie : 02.40.12.80.77

5) Vos contacts DDCS

Région CENTRE :

DDCSPP 18

BP20427
 18007 BOURGES CEDEX
 Tél. : 02.48.67.36.95
 Fax : 02.48.50.56.71

DDCSPP 28

Cité administrative 15, place
 de la République
 28019 CHARTRES CEDEX
 Tél. : 02.37.20.51.70
 Fax : 02.37.20.55.00

DDCSPP 36

Cité administrative George
 Sand Bat. A
 B.P. 613
 36020 CHATEAUROUX
 CEDEX
 Unité sports :
 02.54.53.82.05/02.54.53.82.02
 Fax : 02.54.53.82.20

DDCS 37

4 rue Albert Dennerly BP 2735
 37027 TOURS CEDEX
 Tél. : 02.47.70.11.00
 Fax : 02.47.70.11.11

DDCSPP 41

CS 1816
 41018 BLOIS CEDEX
 Tél. : 0810 02 41 41
 Fax : 02.54.78.65.34

DDCS 45

Cité administrative Coligny
 131, rue du Faubourg Bannier
 45042 ORLEANS CEDEX 1
 Tél. : 02.38.42.42.42
 Fax : 02.38.62.54.12

CREPS 18
48, avenue du Maréchal Juin

18000 BOURGES
Tél. : 02.48.48.01.44

Fax : 02.48.48.06.06

Région Haute Normandie :

DDCS 27
C.A. boulevard Georges Chauvin
27023 Evreux Cedex
Tel : 02.32.24.86.01
Fax : 02.32.24.86.02

DDCS 76
55, rue de l'Amiral Cécille
BP 1358
76179 Rouen Cedex 1
Tel : 02.32.18.15.20
Fax : 02.32.18.15.99

Région Basse Normandie :

DDCS 61
Cité Administrative - Place
Bonet
61013 Alençon Cedex
Tel : 02.33.32.50.21
Fax : 02.33.32.51.67

DDICS 14
2, place Jean NOUZILLE
CS 55427
14054 CAEN CEDEX 4
Téléphone : 0231 527 300
Télécopie : 0231 527 304

DDCS 50
4, rue Léon Dériès - BP 463
50003 Saint-Lô Cedex
Tel : 02.33.77.14.20
Fax : 02.33.77.14.29

Région Bretagne :

DDCS 29
Adresse physique (! adresse postale différente)
Maison départementale des Sports
4, rue Turgot - Cité administrative de Ty Nay à Quimper.
Téléphone : 02 98 64 99 00
Télécopie : 02 98 53 66 63

56019 VANNES cedex
Téléphone : 02 22 07 20 20
Télécopie : 02 97 40 92 10

CS 90 000
35919 RENNES CEDEX 9
Tél. : 02 99 28 21 21
Fax : 02 99 59 89 59

DDCS 22
1 rue du Parc
BP 2232
22022 Saint-Brieuc CEDEX1
Tel : 02.96.62.08.09
Fax : 02.96.33.77.07

Campus de l'Excellence Sportive de Bretagne 35
24 rue des Marettes
BP 90243
35802 DINARD Cedex
Tél. 02 99 16 34 16
Fax 02 99 16 34 17

DDCS 56
Impasse d'Armorique
B. P. 541

DDCS 35
Pôle Cohésion sociale
15 avenue de Cucillé

Région Pays de Loire :

DDCS 44
M.A.N (Beaulieu)
6, rue René Viviani
CS 86227
44262 NANTES CEDEX 2
Tél. 02 40 12 80 00
Fax. 02 40 12 82 25

DDCS 72
57, boulevard Demorieux
CS 51912
72019 Le Mans cedex2
Tél : 02.43.14.60.00
Fax : 02.43.52.83.53

DDCS 85
29 rue Delille
CS20002
85023 La Roche sur Yon
cédex
Téléphone : 02 51 36 75 00
Fax : 02 51 07 00 06

DDCSPP 53
Cité Administrative
Rue Mac Donald
BP 93007 - 53063 - Laval
cedex 9
Tél : 02 43 67 27 30
Fax : 02 43 56 94 53

DDCS 49
Bâtiment C
Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047, ANGERS Cedex 01
Standard : 02 41 72 47 20

CREPS 44
4 Place Gabriel Trarieux
44300 Nantes
Tél : 02.28.23.69.23
Fax : 02.28.23.69.31

TITRE VIII : LES REFERENCES et RAPPELS REGLEMENTAIRES

1) Références

- **Le règlement FFN 2013/2014**, version 2013 imprimée, de la réglementation FFN (+ Note d'information + Erratum sept. 13)
- **Le règlement FINA** de la NATATION SYNCHRONISEE 2013-2017
- **La circulaire des officiels 2013/2014.**
- Lettres « **Info'Synchro** » contiennent les événements majeurs de l'activité de la Nat Synchro dans l'Interrégion OUEST. (Résultats, Formations, Informations, ...). Environ 4 parutions par an (pas de parution sur la saison 2012/2013).

2) Dopage et Prévention

Contrôle Anti dopage :

De nouvelles dispositions de lutte antidopage sont entrées en vigueur le Vendredi 21 Janvier 2011 et mises en place par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD). Elles définissent dès à présent, que les contrôles inopinés à l'entraînement et/ou en compétition peuvent être de type urinaire ou sanguin.

C'est particulièrement cette dernière disposition **qui doit retenir votre attention**. Dans ce cadre, si des contrôles de cet ordre sont effectués, il est impératif, pour les nageuses et nageurs mineurs, de disposer d'une autorisation parentale de prélèvement sanguin.

Par conséquent, **le club doit se garantir** que chaque nageuse et nageur mineur soit en permanence en possession de cette autorisation parentale de prélèvement sanguin dûment signée (formulaire disponible auprès de votre Comité Régional).

Chaque athlète mineur devra alors, avoir sur lui, lors de tout déplacement en stage ou en compétition, une copie de cette autorisation ainsi que sa Carte d'Identité Nationale et sa Licence Fédérale.

Attention ! L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

Produits dopants.

Lorsqu'un sportif licencié à la FFN a recourt à un traitement médical avec des produits inscrits sur la liste des produits dopants, et qu'il souhaite participer à une compétition, il doit répondre à des procédures d'autorisation d'utilisation à des fins thérapeutiques (AUT), ou déclaration d'usage. Si ce sportif est inscrit dans un pôle ou sur liste de Haut Niveau, il peut aussi être contrôlé lors de ses entraînements.

Vous retrouverez le **guide de l'utilisateur** sur le lien <http://www.afld.fr/interieur.php?page=19>

Vous avez un doute ? Un numéro vert : 0 800 15 2000 Une équipe de professionnels vous répond directement de manière anonyme et gratuite (depuis un poste fixe).

Un site internet : www.dopage.com : Un moteur de recherche pour savoir si le médicament est inscrit sur la liste.

3) Encadrement des clubs

La loi : Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, **les titulaires d'un diplôme**, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification, garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considéré.

Obligation de déclaration : Tout éducateur diplômé doit, avant de commencer une activité professionnelle, se déclarer auprès de la préfecture de son département, via la D.D.C.S. (anciennement **D.D.J.S.**). Il suffit d'en faire la demande auprès de la D.D.C.S. et de la renouveler tous les 3 ans. Cette déclaration est obligatoire pour chacun des diplômes obtenus.

Déclaration de l'employeur : Être déclaré et assuré pour l'encadrement des A.P.S. contre rémunération est essentiel. Qu'il s'agisse d'une association à but non lucratif ou d'une société privée, l'employeur se doit de déclarer et de salarier ses éducateurs afin qu'ils cotisent à la Sécurité Sociale, à une caisse de Retraite et aux Assedic. Il doit également souscrire une assurance responsabilité civile pour ses adhérents, son ou ses salariés ainsi que pour ses locaux.

Révision BEESAN, MNS : De plus, un BEESAN, n'a pas le droit d'enseigner s'il n'a pas sa CAEPMNS tous les 5 ans (se renseigner des formations mises en place au sein des DDCS).

Pour tout renseignement et conseils, contactez votre DDCS.

4) Déclaration de stage

Lorsqu'une association organise un stage avec hébergement accueillant des mineurs, il doit faire une déclaration auprès de la DDCS du département de domiciliation de la structure organisatrice.

L'état régit tout « accueil collectif avec hébergement d'au moins 7 mineurs dès la première nuit d'hébergement en dehors du domicile familial ». Ils sont considérés comme des « séjours spécifiques » (Arrêté du 1er août 2006) = séjours sportifs organisés, pour leurs licenciés mineurs par les fédérations sportives agréées, Comités départementaux et clubs affiliés *si le séjour entre dans le cadre de leur activité*. La réglementation concerne des enfants de 6 ans ou plus. Les 2 règles principales :

- Encadrement : Au **moins 2 cadres** avec une qualification selon norme ou réglementation relatives à l'activité principale du séjour, dont un directeur de stage par une personne majeure responsable avec une qualification selon norme ou réglementation relatives à l'activité principale du séjour.
- Déclaration et conditions : les séjours sportifs sont déclarés au titre de l'année scolaire ; la période couverte expire la veille du premier jour de l'année scolaire suivante. La fiche complémentaire CI-3 est renseignée :
 - un mois avant le début de chaque accueil avec hébergement d'une durée > 3 nuits organisé pendant les vacances scolaires,
 - tous les 3 mois et au plus tard 2 jours ouvrables avant le début de chaque trimestre pour les autres accueils.

Seuls, ne sont pas concernés par les dispositions réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs : les déplacements et hébergements ayant pour objet la participation aux compétitions sportives (Instruction 06-192 JS du 22 novembre 2006).

Prenez contact avec votre DDCS ou DDCSPP !

5) Partenariat : Make Up For Ever/Natation Synchronisée

Make Up For Ever est le partenaire beauté de notre discipline et de la FFN.

Il nous apporte toute sa science et son expertise du maquillage, avec notamment une gamme entièrement waterproof : la gamme AQUA développée puis commercialisée depuis mars 2010. Elle offre une résistance maximale à l'eau et aux frottements pour une tenue unique sur les yeux, le teint et les lèvres. <http://www.makeupforever.fr/> Make Up For Ever est présent aux différentes étapes des Championnats de France été comme hiver, et récompense en dotations produits de beauté, les nageuses des podiums.

En tant que partenaire de la FFN, Make Up For Ever propose une réduction de 40% sur toute sa gamme de produits. Il vous suffit de justifier votre licence pour bénéficier de cet avantage conséquent.

Contact : Mlle DUPY dupyj@makeupforever.fr Responsable Relations Pro - Maquilleuse Pro 12 rue de Penthièvre 75008 Paris 01 58 18 66 94

6) Site d'accueil de stage sportif :

CREPS de BOIVRE, Poitiers

Le CREPS de Poitiers est un magnifique site d'accueil de stage.

L'interrégion Nat Synchro, organise ses stages d'été sur ce site depuis maintenant 3 ans. De nombreux stages Equipe de France et National d'Eval jeune, ont été également organisé depuis 10 ans. Le site a donc l'habitude et l'expertise d'accueil de notre discipline.

Dans un parc boisé, en dehors de la ville de Poitiers, il a l'avantage d'avoir dans ses murs : l'internat, la restauration et la piscine !

Piscine découverte, ouverte de Juin à octobre, et température de l'eau, toujours maintenue à 28° minimum !

Si vous souhaitez organiser un stage de préparation de compétition, estival ou de rentrée sportive...

Pensez : CREPS de POITIERS !

.....Testé pour vous ! Lieu de stage que nous vous recommandons !

Pour toute réservation au CREPS, précisez que vous venez de la part d'Annabelle PIEDNOIR.

Le site internet du CREPS : <http://www.cr086.fr/>

Edition 2013/2014
Mise à jour du 28 août 2013

*D'après un travail de collaboration la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée de l'OUEST
2012/2013: Christine NOUVEAU, Mélanie ROSELET, Annick MAROT, Magali LEBATTEUX, Michèle
ROUILLY, Marie Claire DOUET et Annabelle PIEDNOIR*

Rédaction : Marie Claire DOUET et Annabelle PIEDNOIR
Mise en page : Annabelle PIEDNOIR